



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

GEF/C.43/05/Rev.01

15 octobre 2012

Réunion du Conseil du FEM
13-15 novembre 2012
Washington.

Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DE SUIVI ANNUEL (EXERCICE 12) :
PARTIE I

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/C.43/05/Rev.01 intitulé *Rapport de suivi annuel (exercice 12) : Partie I*, le Conseil se réjouit des résultats du portefeuille du FEM en 2012, jugés globalement satisfaisants dans tous les domaines d'intervention. Il se félicite de la présentation d'un état annuel d'avancement des activités habilitantes et des programmes-cadres, et des informations fournies sur le processus de constitution de portefeuilles nationaux (PCPN).

Le Conseil charge le Secrétariat de faire en sorte que l'établissement des rapports qu'il doit fournir prenne en compte les mesures d'allégement du cycle de projet.

RESUME ANALYTIQUE

Le Rapport de suivi annuel présente la situation générale du portefeuille de projets actifs financés par la Caisse du FEM, et un aperçu des projets approuvés pendant un exercice donné. À sa réunion de mai 2011, le Conseil a approuvé une présentation en deux parties de ce rapport : i) la partie I, présentée au Conseil à sa réunion d'automne, peu après la clôture de l'exercice, comporte une vue d'ensemble du portefeuille de projets du FEM en cours d'exécution ; et ii) la partie II, présentée à la réunion de printemps, contient une analyse plus approfondie du chemin parcouru, des résultats et des acquis.

Le Rapport de suivi annuel de cette année comporte : i) une vue d'ensemble des projets approuvés depuis la création du FEM ; ii) une analyse des projets approuvés pendant FEM-5 jusqu'à l'exercice 12 ; iii) une présentation des projets en cours d'exécution, y compris la notation de leur performance ; et iv) les indicateurs de l'efficacité de la gestion aux plans des résultats et des coûts. Pour la première fois, il rend aussi compte de l'état d'avancement des projets d'activités habilitantes en cours d'exécution et fait le point de l'influence du processus de constitution de portefeuilles nationaux (PCPN) sur la programmation des ressources pendant FEM-5.

Il présente également les projets et programmes approuvés par objectif et par résultat pour faire ressortir la répartition globale des ressources affectées à la réalisation des objectifs fixés dans le cadre des projets et des domaines d'intervention concernés (demande du Conseil reprise dans les *Faits saillants des délibérations du Conseil de juin 2010*). Cette analyse des niveaux de financement indicatifs des projets/programmes par objectifs et résultats dans chaque domaine d'intervention est présentée dans la section donnant une vue d'ensemble des projets approuvés pendant FEM-5 jusqu'en 2012.

Le Rapport de suivi annuel 2012 présente les projets et programmes dont l'exécution a démarré au plus tard le 1^{er} juillet 2011 dans 146 pays. Plus précisément, ce rapport présente tous les projets du FEM en cours d'exécution au moins pendant une partie de la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012. La majorité des projets présentés ont été approuvés pendant FEM-4 (467) ; 242 l'ont été pendant FEM-3 (32 % des projets actifs) et 23 pendant FEM-2 (3 %). On compte 14 projets en cours d'exécution approuvés pendant FEM-5. Les projets de FEM-4 constituent maintenant 63 % des projets en cours du FEM, soit 39 % de plus que pendant l'exercice précédent (159 pour l'exercice 10, 284 pour l'exercice 11 et 467 pour l'exercice 12).

L'exercice 12 marque la deuxième année de FEM-5. Pendant l'exercice 12, 250 projets et programmes ont été approuvés et 1 249 millions de dollars leur ont été alloués. Le présent rapport ne couvre que les activités financées par la Caisse du FEM ; un autre rapport de suivi des activités financées par le Fonds pour les PMA/ Fonds spécial sera présenté à la réunion de printemps du Conseil de ces Fonds.